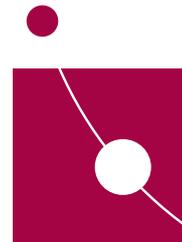


Synthèse du rapport d'activité 2023



VALIDATION
des COMPÉTENCES

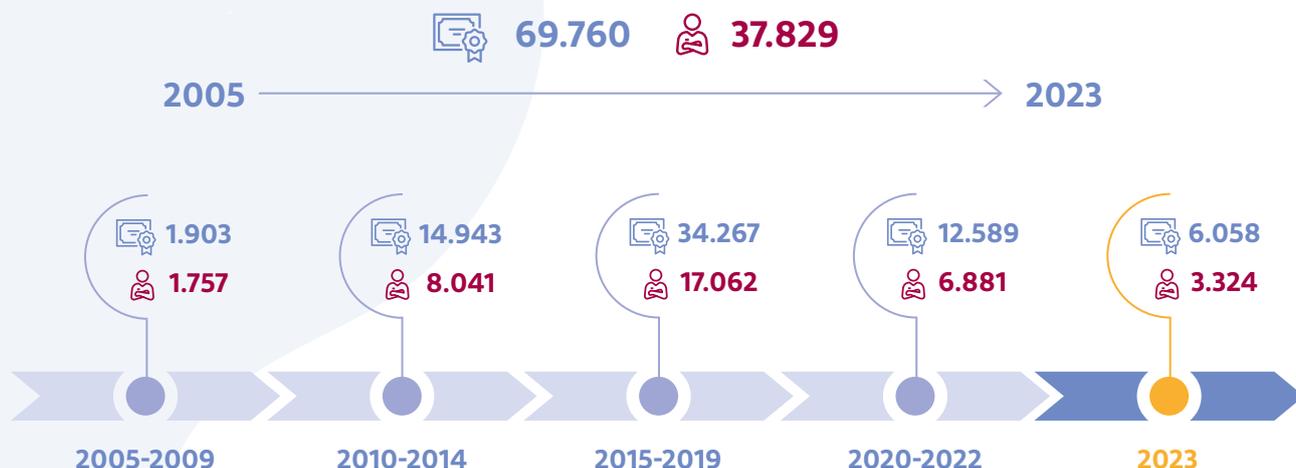


1. LES ESSENTIELS DE 2023... EN CHIFFRES

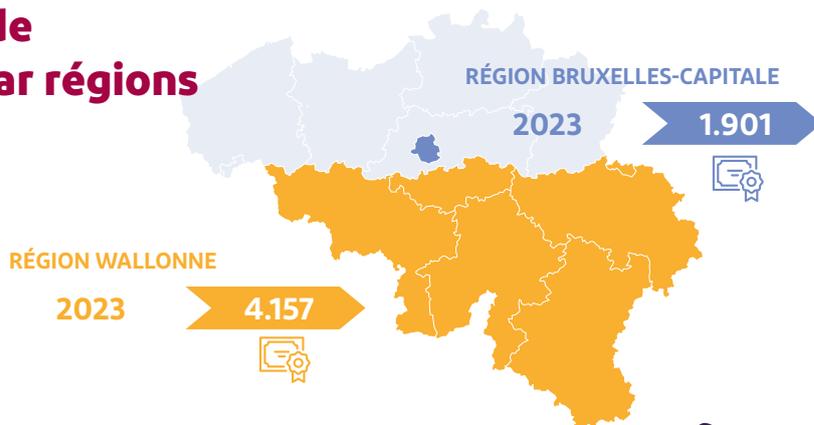
Évolution du dispositif depuis sa création

 Titres obtenus

 Personnes distinctes ayant obtenu au moins un Titre



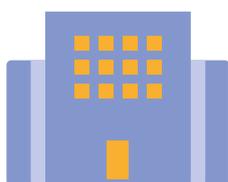
Répartition des Titres de compétence délivrés par régions



L'offre de validation des compétences

47
centres
actifs

48
centres
agrés



57
Métiers
mis en oeuvre

67
agrés



Top 5
des métiers
les plus validés


Employé(e)
administratif(ive)


Aide-ménager(ère)

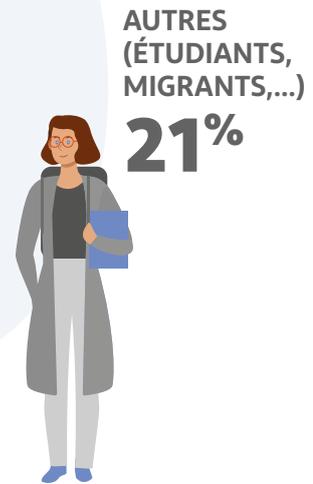
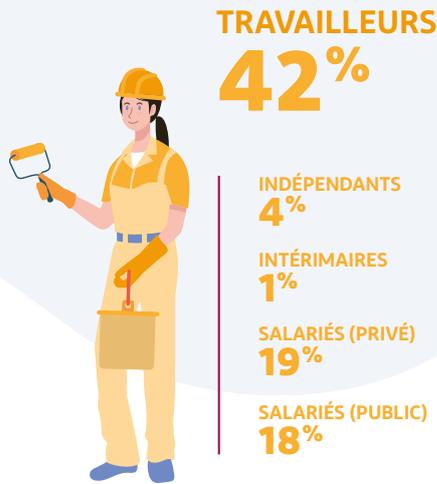
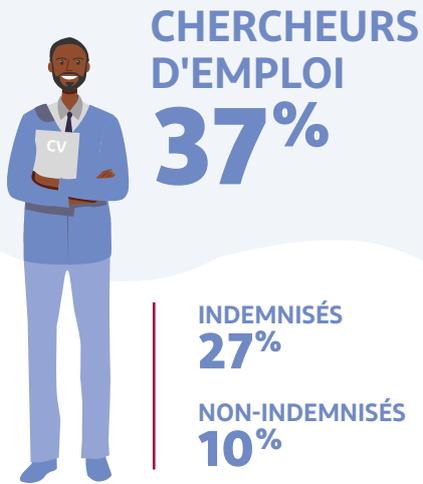

Conducteur(rice)de
chariot élévateur


Esthéticien(ne)

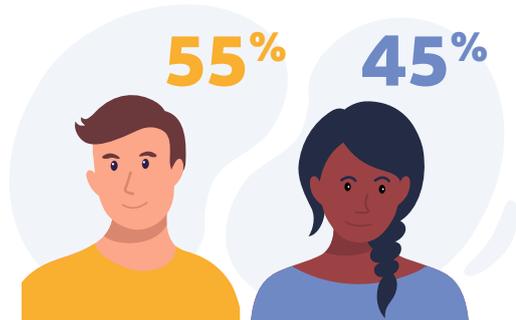
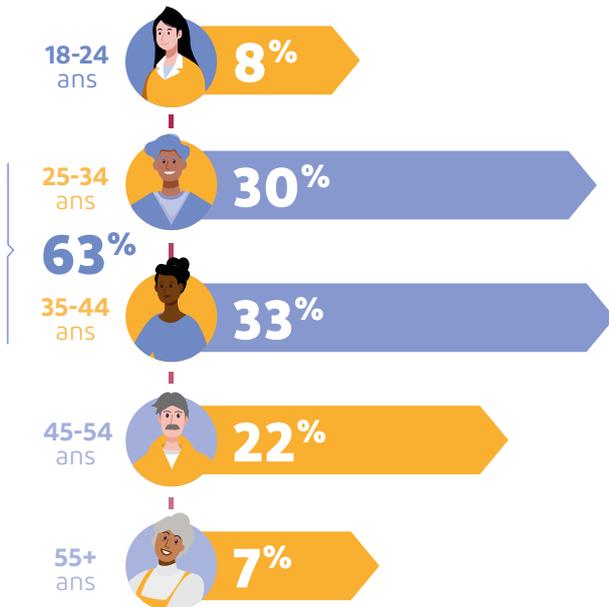

Installateur(rice)
électricien(ne)
résidentiel

Profil des bénéficiaires

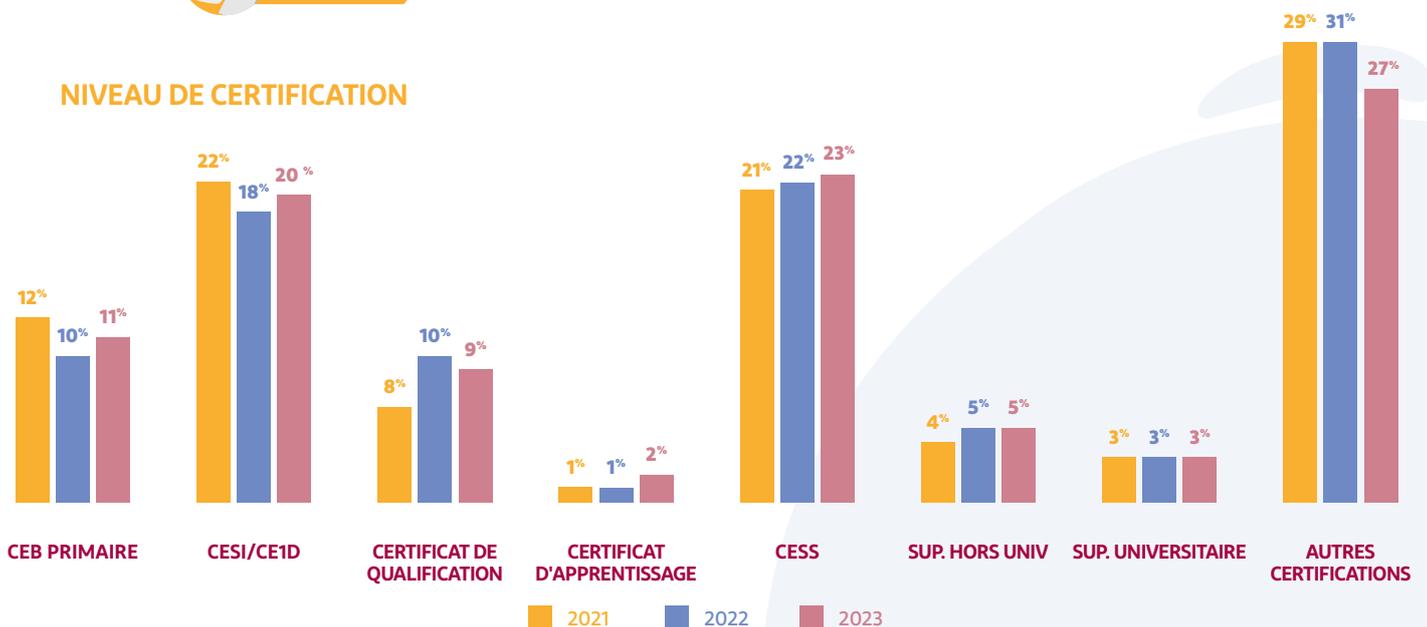
STATUT SOCIO-PROFESSIONNEL



ÂGE ET GENRE



NIVEAU DE CERTIFICATION



2. LES ESSENTIELS DE 2023... L'ANNIVERSAIRE ET LA RELANCE

La validation des compétences a fêté ses **20 ans** le 16 octobre 2023 à Namur en réunissant plus de 250 personnes : des acteurs qui ont créé le dispositif à ceux qui le font vivre aujourd'hui. Cette journée de rencontres était à l'image d'une année dense en réalisations dans les Centres agréés comme au sein du Consortium.

En 20 ans, toutes ces équipes ont créé ensemble **une voie à part entière de certification**, étroitement articulée avec la formation, l'enseignement et le monde du travail. Une voie originale et efficace qui fait sens pour les publics qu'elle touche.

AUGMENTATION DE L'OFFRE DE VALIDATION DES COMPÉTENCES

16 nouveaux Titres de compétence couvrant **8 nouveaux métiers** ont été développés :

- Conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle
- Gouvernant(e) d'étage
- Premier(ère) commis(e) de cuisine
- Médiateur(rice) numérique
- Mécanicien(ne) de cycles
- Vendeur(euse) en magasin
- Déclarant(e) en douane
- Technicien(ne) en ventilation mécanique contrôlée résidentielle

5 s'appuient sur des profils du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ).

En lien avec les évolutions numériques, de nouveaux Titres de compétence sont venus compléter ceux déjà disponibles pour les métiers de régisseur(se) multimédia et de technicien(ne) des arts de la scène .

Les métiers de **médiateur(rice) numérique, conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle, agent(e) de propreté** et **ouvrier(ère) polyvalent(e)** sont maintenant accessibles en Wallonie...

Les métiers de **jardinier(ère) d'entretien, cuisinier(ère) travaillant seul(e), monteur(euse) frigoriste, technicien(ne) frigoriste** sont désormais disponibles à Bruxelles.

Pour la première fois, des Titres de compétence (conseiller(ère) en emploi et insertion professionnelle) ont été positionnés **au niveau 5 du Cadre francophone des certifications** ! Au total, [126 Titres de compétence](#) sont actuellement positionnés.

RENFORCEMENT DU SERVICE AU PUBLIC

Diversification des publics

- **« Carrefours et Cités des Métiers » de Charleroi, Liège et Namur.** Trois conseillers « validation des compétences » y ont été recrutés pour venir compléter le réseau d'information et d'orientation qu'ils forment désormais avec leur homologue bruxelloise. En 2023, la Cité des métiers de Bruxelles a ainsi organisé 10 séances d'information générale auxquelles 253 personnes ont participé.
- **Un projet-pilote « Information & Accompagnement à la validation des compétences pour les publics plus éloignés de l'emploi »** a démarré en partenariat avec des CISP de Mons-Borinage, Charleroi et Liège. Il s'appuie sur l'expérience des Missions locales bruxelloises. Ce projet bruxellois a permis en 2023 l'information et l'accompagnement de plus de 200 personnes.
- **Appels à projets « parcours de renforcement ».** Vingt projets de partenariats entre des CISP et des Centres de validation des compétences ont été financés pour soutenir les parcours de leurs publics vers les premiers niveaux de certification.
- **Validation des compétences des travailleurs en entreprise** (privées, publiques ou d'économie sociale) : 77 entreprises ont été informées et accompagnées, 248 travailleurs de 29 entreprises ont obtenu un ou plusieurs Titres de compétence.
- **Validation des compétences en milieu carcéral** : 12 personnes incarcérées au sein des prisons de Marchen-Famenne, Lantin et Huy ont réussi des épreuves de validation des compétences pour quatre métiers : aide-cuisinier(ère) en collectivité ; coiffeur(euse) ; installateur(rice) électricien(ne) résidentiel et préparateur(rice) de viandes.
- **Ligue Braille** : les 7 premiers Titres de compétence ont été délivrés à des personnes malvoyantes pour le métier d'agent(e) d'accueil à Bruxelles.

Mise en œuvre de la stratégie de communication

- Développement des publications sur les **réseaux sociaux** ([Facebook](#) - [LinkedIn](#)) et des actualités sur le site internet (plus de 100 publications).
- Augmentation des **témoignages** accessibles sur la page [YouTube](#) (candidats, RH,...). Près de 40 vidéos sont maintenant en ligne.
- **Campagne de communication digitale** (annonces Google et Facebook) à destination des bénéficiaires. 986 demandes de contact ont été transmises aux Centres agréés ou redirigées vers les Carrefours et Cités de métiers.

Transval-EU

L'année 2023, année des compétences, a été marquée par l'aboutissement des expérimentations sur le terrain du projet Erasmus + « Transval-EU » qui ont permis de développer des voies pratiques d'intégration des **compétences transversales** dans les outils de positionnement utilisés par les Centres lors des guidances des candidats préparatoires aux épreuves. Transval-EU s'inscrit pleinement dans **l'Année européenne des compétences** en contribuant aux réponses à apporter aux deux volets du Pacte pour les compétences, à savoir le besoin des publics en termes d'«upskilling» et de «reskilling».

Ces développements ont été rendus possible grâce à des financements wallons, bruxellois, européens ainsi que de la Fédération Wallonie-Bruxelles, et tout particulièrement via le Plan de relance de la Wallonie (PRW).

VALEUR D'USAGE DU TITRE DE COMPÉTENCE

- La circulaire « [Titres de compétence professionnelle dans la fonction publique locale](#) » a été finalisée en septembre 2023 afin de soutenir la mise en œuvre la validation des compétences au sein des pouvoirs locaux bruxellois.
- Un 5ème secteur, l'Horeca, reconnaît maintenant les Titres de compétence pour **l'accès à la profession** de « Restaurateur(rice) ou traiteur-organisateur de banquets ».
- **View.brussels** et **Le Forem** ont calculé de premiers indicateurs de transition vers le marché du travail de chercheur(euse)s d'emploi sortant certifiés de validation des compétences (74% en emploi et/ou en reprise de formation). Ces taux sont particulièrement élevés pour les personnes faiblement diplômées et les personnes de nationalités hors Union européenne.
- **Le service Link d'Actiris** a lancé un projet-pilote d'accompagnement des chercheur(euse)s d'emploi ayant réussi une épreuve de validation des compétences pour mieux rencontrer les offres emploi qui pourraient leur convenir.

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE

Programme opérationnel FSE+ 2021-2027

Le FSE+ soutiendra les dossiers du Consortium de validation des compétences, de Bruxelles Formation, de l'Enseignement de Promotion sociale, du FOREM et de l'IFAPME réunis dans le portefeuille de projets intitulé : « La validation des compétences, levier de la certification professionnelle des adultes », « **CerVal** » en abrégé. Le projet « Renforcement des capacités du Consortium de validation des compétences, en phase avec les compétences attendues sur le marché du travail » est

notamment financé à hauteur de 2.725.000€ pour la période 2022-2025.

Le projet rendu par le Consortium de validation des compétences se focalise sur :

- L'offre de validation des compétences
- La stratégie d'information et de communication sur la validation des compétences
- La valeur d'usage du Titre de compétence

Déploiement du Certificat de Compétence professionnelle (CCP)

La dernière phase de travail préparatoire du chantier « CCP », qui a pour objectif de simplifier la certification, les parcours et les recrutements, a démarré en janvier 2023 pour approfondir ses modalités de mise en œuvre au bénéfice des publics, des entreprises et de secteurs. Cette étape a abouti à des projets de textes institutionnalisant le CCP qui ont été remis en septembre aux gouvernements.

Vous trouverez plus d'informations sur l'ensemble des initiatives de l'année dans le rapport d'activité 2023 complet à lire sur :
[Le site de la validation des compétences en Wallonie et à Bruxelles](#)

Ce rapport illustre la nature multi-partenaire de la validation des compétences : les collaborations entre les institutions publiques constitutives du Consortium (Bruxelles Formation, l'Enseignement de Promotion sociale, Le FOREM, l'IFAPME et le SFPME), les Centres de validation des compétences, les organisations syndicales, et patronales, les Secteurs, les entreprises, les Services publics de l'emploi (Actiris, Le Forem), l'Insertion socio-professionnelle (CISP, OISP, Missions locales, Interfédé, Febisp...), les Cités des métiers wallonnes et bruxelloise, le SFMQ, la Cadre francophone des certifications, le CRF, l'ERAP, la Défense, Phare, le SPW, Bruxelles Economie Emploi, le Service public francophone bruxellois, l'Agence FSE...

Merci aux plus de 900 personnes qui, au jour le jour, concrétisent et soutiennent le service de validation des compétences en Wallonie et à Bruxelles !